

# Compte rendu du Conseil municipal du 12 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le douze du mois d'octobre, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

**Absents excusés** : Monsieur Michel GENDRAUD (Pouvoir à M. Joël DAVID), Monsieur Lionel LESUEUR (pouvoir à Mme Josette BRANGER)

**Absent** :

## **REVISION DES TARIFS COMMUNAUX**

Pour suivre le taux de l'inflation, il est coutume de pratiquer une augmentation chaque année des tarifs communaux qui seront applicable au 1er janvier 2019.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ne pas changer les tarifs de la restauration scolaire et la garderie périscolaire (2 abstentions), de maintenir également les tarifs de la location de la salle culturelle Escale, de la location de tréteaux, de l'emplacement camion et de la carte déchetterie.

Par contre les tarifs des concessions funéraires sont augmentés pour les concessions trentenaires et cinquantenaires, ces tarifs sont fixés respectivement à 250€ pour la concession trentenaire et 350€ pour la concession cinquantenaire.

Le tarif de la location de cavurne reste inchangé par rapport à 2018.

Adopté à l'unanimité.

## **CREATION EMPLOI D'AGENTS RECENSEURS**

Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Il faut prévoir 3 agents recenseurs pour les 900 logements de la Commune.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création de 3 postes temporaires d'agents recenseurs.

## **MODIFICATION STATUTAIRE DE LA 3CFG**

Dans le cadre de la poursuite des travaux d'harmonisation des compétences sur l'ensemble du territoire, le conseil communautaire a proposé lors de sa séance du 25 septembre 2018, d'apporter aux statuts de la Communauté de Communes les modifications suivantes :

- L'intégration de la définition de l'intérêt communautaire concernant les équipements sportifs entraînant le transfert à la Communauté de Communes de la piscine de Bellegarde et la rétrocession du stade de Châtillon-Coligny à la Commune ;
- L'intégration de la définition de l'intérêt communautaire des équipements culturels ;
- Extension de l'ensemble du territoire de la compétence « Soutien à l'enseignement musical porté par les écoles de musique du territoire » ;

- Rétrocession de la compétence « Mesure de pression des poteaux incendie sur le Lorriçois » ;
- Inscription de la compétence « Service Départemental d'Incendie et de Secours : financement du contingent du SDIS » ;
- L'intégration de la définition de l'intérêt communautaire concernant les équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire ;
- L'intégration de la définition de l'intérêt communautaire concernant les équipements périscolaires ;

Après avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de statuts, et autorise Madame Le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la délibération et à signer tout document se rapportant à ces modifications statutaires.

### **APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT**

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges s'est réunie le 21 septembre 2018 et a émis un avis favorable sur le rapport de la CLECT qui s'est prononcée sur le transfert de la compétence équipements sportifs et sur le transfert de la compétence « contingent SDIS »

Après avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT et autorise Mme Le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la délibération

### **DEMANDE DE SUBVENTION A LA 3CFG POUR LE BATIMENT MODULAIRE**

Lors du conseil Municipal du 20 juillet 2018 le conseil Municipal avait accepté à l'unanimité de demander une subvention auprès de la 3CFG pour la construction d'un espace modulaire pour les ALSH, la garderie périscolaire et le RAM.

La 3CFG a bien réceptionné la délibération afférente à ce dossier et nous demande de la refaire en ne mentionnant pas les prix TTC. Pour rappel le montant des travaux s'élève à 64 744.90 € H.T et la demande de subvention auprès de la 3CFG s'élève à 15 000€ H.T. Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de reprendre une délibération pour demander une subvention auprès de la 3CFG pour la construction d'un espace modulaire.

## **AFFAIRES DIVERSES**

La 3CFG nous communique son rapport d'activité pour l'année 2017.

Demande de la part de l'équipe enseignante par l'intermédiaire du directeur de l'école de Varennes sur l'opportunité de ne pas programmer de classe de découverte pour l'année 2019 et de reporter l'aide qui serait doublée sur l'année 2019-2020. Soit une participation de la Commune de 5600€ x 2 (11 200 €) pour l'année scolaire 2019-2020. Le Conseil Municipal décide d'organiser une réunion de la commission des affaires scolaires pour étudier ce projet.

Information de l'UDAF du Loiret concernant les demandes pour l'obtention de la médaille de la famille « Promotion 2019 » La date limite de dépôts des dossiers est fixée au 31 décembre 2018.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Le Conseil Départemental du Loiret nous informe de l'attribution d'une subvention de 5 445€ représentant l'intégralité de la subvention concernant l'opération Défense incendie routes de Montargis, Langesse et Lorris.

Il nous informe également du montant alloué à la Commune des amendes de police et de la redevance des mines sur le pétrole. 1 238€ sont attribués pour l'extension de l'éclairage rue du Bourg, 38 622€ sont attribués pour la création de trottoirs rue du Moulinet, et 9180€ sont attribués également pour la création de trottoirs rue du Moulinet (redevance des mines sur le pétrole).

Le gendarme référent de la Commune au BTA de Châtillon Coligny nous donne le suivi d'activité du mois de septembre.

Lecture d'un mail reçu de la Mairie de Nogent concernant la Lettre ouverte d'un citoyen engagé pour la défense et la sauvegarde de l'Arboretum National des Barres de Nogent sur Vernisson.

Diffusion du bulletin d'inscription au 101 congrès des Maires qui se tiendra du 19 au 22 novembre 2018.

Diffusion d'un article paru dans le bilan d'activité de septembre 2018 de Monsieur Le Sénateur Hugues SAURY concernant l'exposition de peinture qui s'est tenue à Varennes-Changy le week-end de Pâques.

Courrier de réclamations d'un administré.

Nouveau courrier de réclamation d'une administrée concernant une demande de dégrèvement pour une facture d'eau importante (un robinet de jardin est resté ouvert).

### **REMERCIEMENTS ET DIVERS**

Diffusion de 2 cartes de remerciements d'obsèques

### **EXPRESSION DES CONSEILLERS**

Un conseiller informe que le grillage entre l'école et la maison MERLIN est décroché.

Un Adjoint expose le problème du terrain de foot qui a de nouveau été ravagé par les sangliers. Des devis sont en cours pour éventuellement protéger le terrain avec une clôture en panneaux rigides.

Un adjoint précise que les fossés commencent à être nettoyés par les employés communaux. Mais une question se pose sur qui est chargé de l'entretien de ces fossés ? La Commune pour une partie ? ou les propriétaires des terrains bordant ces fossés ? Mme Le Maire explique qu'elle va effectuer des recherches règlementaires afin d'apporter la réponse.

Une conseillère informe qu'elle a assisté à la Commission d'aide à la personne. La télémédecine va être mise en place à Châtillon Coligny et la commune de Lorris est également très intéressée par ce projet de télémédecine. Une maison de service va être installée d'ici 2020 à Châtillon Coligny.

Une conseillère demande l'aide du Conseil Municipal pour l'installation du marché du goût qui aura lieu le dimanche matin 14 octobre.

Un adjoint informe qu'une commission de voirie aura lieu prochainement pour définir notamment quelles routes seront proposées à la réfection en 2019.

Ce même adjoint demande que les réflexions commencent concernant les illuminations et décors de Noël, il propose qu'une réunion soit organisée à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H45